

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DISTRICT

La directive cadre sur l'eau prévoit que les Etats-membres doivent identifier et définir des districts hydrographiques sur leur territoire. Si ce principe-clé de la directive consacre la gestion par grand bassin déjà à l'œuvre en France, il introduit une modification au niveau de l'actuel bassin Rhône-Méditerranée-Corse au sein duquel il identifie deux districts : Rhône et côtiers méditerranéens et Corse.

## Avertissements :

### ▶ Légende des tableaux

- Dernière région de France (pour le chiffre annoncé)
  - Avant dernière région de France (pour le chiffre annoncé)
  - Deuxième région de France (pour le chiffre annoncé)
  - Première région de France (pour le chiffre annoncé)
- Total 5 régions : valeur cumulée pour les cinq principales régions du bassin

## Caractéristiques administratives et hydrographiques

### ■ Les limites du district

#### Régions

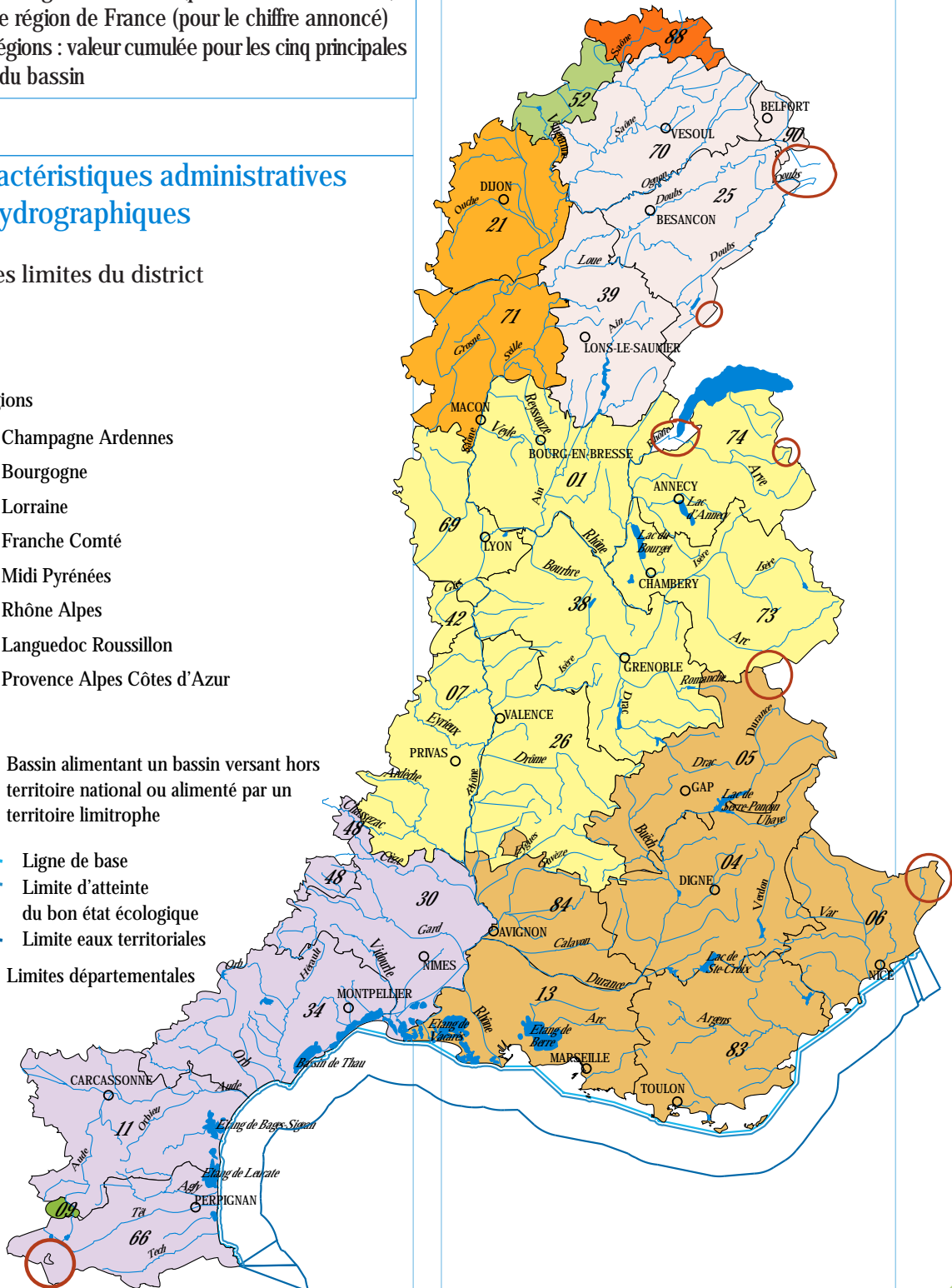
- Champagne Ardennes
- Bourgogne
- Lorraine
- Franche Comté
- Midi Pyrénées
- Rhône Alpes
- Languedoc Roussillon
- Provence Alpes Côtes d'Azur

- Bassin alimentant un bassin versant hors territoire national ou alimenté par un territoire limitrophe

- Ligne de base
- Limite d'atteinte du bon état écologique
- Limite eaux territoriales

- Limites départementales

Limites du district Rhône et côtiers méditerranéens



Le présent état des lieux est réalisé dans le périmètre du district Rhône et côtiers méditerranéens. Ultérieurement, l'élaboration du plan de gestion puis son application tiendront compte également de ces limites.

Le district Rhône et côtiers méditerranéens est constitué du regroupement des bassins versants des cours d'eau s'écoulant vers la Méditerranée. De manière générale, il existe, dans ce district, une bonne cohérence entre les limites des grands bassins versants, d'une part, les frontières entre Etats, d'autre part.

Toutefois plusieurs têtes de bassins n'appartenant pas au district Rhône-Méditerranée et se situant en position limitrophe créent des écarts qui se rattachent à deux cas de figure :

- Têtes de bassin situées en France alimentant des bassins versants appartenant au territoire d'un autre Etat :
  - vers l'Espagne : El Segre 475 km<sup>2</sup>, affluent de l'Ebre,
  - vers l'Italie : La Roya (609 km<sup>2</sup>) et affluents du Pô (145 km<sup>2</sup>),
  - vers la Suisse : L'Eau noire bassin versant du Rhône avant le lac Léman (45 km<sup>2</sup>) et La Jougna (44 km<sup>2</sup>).
- Têtes de bassin situées dans un autre Etat alimentant des bassins versants appartenant au territoire français :

- de Suisse : l'Allaine 263 km<sup>2</sup>, le Rhône et le lac Léman.

Signalons enfin le cas particulier de la boucle du Doubs qui, venant de France, entre en Suisse puis revient en France, déterminant ainsi un bassin de 95 km<sup>2</sup>.

Des éléments de diagnostic de ces bassins sont inclus dans le présent état des lieux.

#### ■ Le milieu naturel

Le district Rhône et côtiers méditerranéens couvre, en tout ou partie, 8 régions et 28 départements, et s'étend sur plus de 120 000 km<sup>2</sup>, soit près de 25% du territoire national. Zone de contact et de transition tant climatique que géologique, mais aussi couloir naturel de communication, cet espace naturel possède des caractéristiques structurelles qui modèlent et conditionnent le déroulement du cycle de l'eau.

Comparées à l'ensemble des ressources hydriques de la France, celles du district Rhône et côtiers méditerranéens apparaissent relativement abondantes : importance du ruissellement (42% du total national) drainé par un chevelu dense d'environ 11000 cours d'eau de plus de deux kilomètres, richesse exceptionnelle en plans d'eau (Léman, lac d'Annecy, lac du Bourget, ...), présence de glaciers (15,5 milliards de m<sup>3</sup> d'eau emmagasinés).

Répartition communale et surfacique

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hab/km <sup>2</sup> )	Répartition des communes (en %)			Répartition de la superficie en 1999 (%)				
			de moins de 200 habitants	de 200 à 9 999 habitants	de 10 000 habitants et plus	Espace à dominante urbaine				Espace à dominante rurale
						Total	Pôles urbains	Couronnes périurbaines	Communes multi-polarisées	
Bourgogne	31 582,0	51	39,9	59,4	0,8	33,7	3,8	22,4	7,4	66,3
Champagne Ardenne	25 605,8	52	52,7	46,6	0,7	36,6	3,2	25,3	8,1	63,4
Franche-Comté	16 202,3	69	48,9	50,4	0,6	46,8	5,3	29,1	12,3	53,2
Languedoc Roussillon	27 375,8	84	36,5	62,1	1,4	28,6	6,1	17,5	5,0	71,4
Lorraine	23 547,0	98	42,7	56,0	1,3	53,0	8,9	23,6	20,5	47,0
Midi-Pyrénées	45 347,9	56	45,9	53,1	1,0	25,2	5,3	17,5	2,4	74,8
Provence-Alpes Côte d'Azur	31 399,6	144	26,8	65,3	7,9	44,6	19,4	17,7	7,6	55,4
Rhône-Alpes	43 698,2	129	17,3	80,2	2,5	49,1	12,2	24,0	12,9	50,9
Total Rhône Méditerranée	128 027,2	106								
Total France	535 200,1	108	28,9	68,7	2,5	41,1	8,1	24,3	8,8	58,9

En gras, les principales régions du bassin

#### ■ Les spécificités du territoire Rhône-Méditerranée

Partagée entre mer et montagne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étend sur 31 400 km<sup>2</sup> et 6 départements (Vaucluse, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes de Haute-Provence) et occupe 5,8 % du territoire français. Fortement équipée

en moyens de communications, Provence - Alpes - Côte d'Azur se situe au centre de l'arc méditerranéen ; elle est la porte ouverte sur l'Europe du nord et la tête de pont de la coopération euro-méditerranéenne en direction de ses voisins et des pays riverains de la Méditerranée. Rappelons que cette région ne compte pas moins de 800 km de côtes. Enfin, la moitié des parcs naturels nationaux

de métropole sont situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit, par ordre de création, de Port-Cros, des Ecrins dont une partie s'étend en Rhône-Alpes, et du Mercantour.

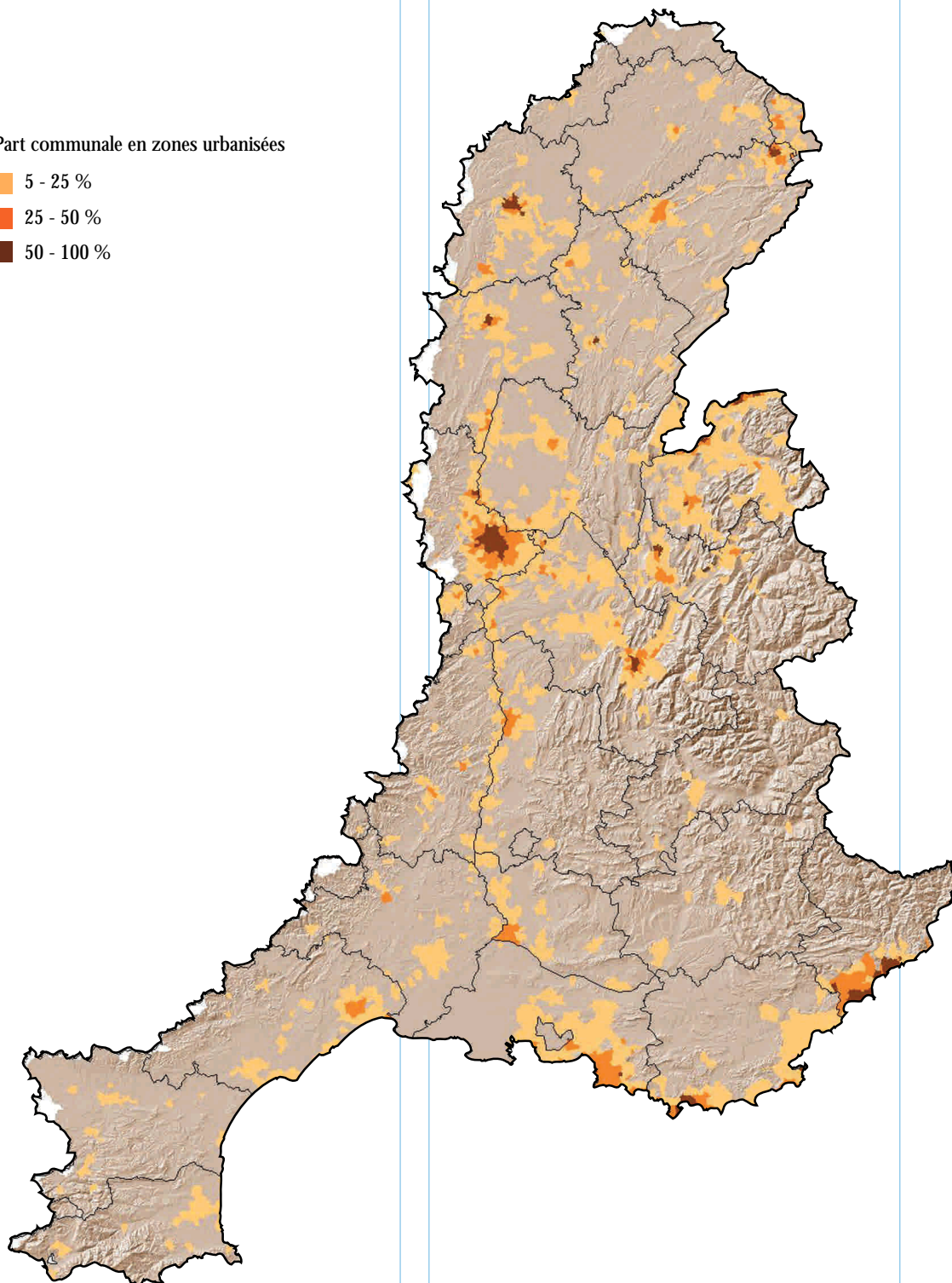
La Franche-Comté est une petite région de 16 202 km<sup>2</sup> (contre 24 726 km<sup>2</sup> en moyenne régionale, en métropole) qui n'occupe que 3% du territoire national. Quatre départements la composent : le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et le territoire de Belfort. Les trois premiers avoisinent les 5 000 km<sup>2</sup>, alors que le dernier ne s'étale que

sur 600 km<sup>2</sup> (c'est le plus petit département métropolitain, hors région parisienne). Les communes franc-comtoises sont d'autant plus petites qu'elles sont nombreuses (1786). En moyenne, elles s'étendent sur 9 km<sup>2</sup> (2/3 d'entre elles n'atteignent pas cette moyenne), contre 15 km<sup>2</sup> pour la métropole. La Franche-Comté est un trait d'union entre la vallée du Rhin et celle du Rhône, par les vallées de la Saône et du Doubs. Frontalière de la Suisse (sur 230 km), elle est pourtant longtemps restée à l'écart des grands axes. Des plaines de la Saône au massif du Jura, le relief

Relief et zones urbanisées

Part communale en zones urbanisées

- 5 - 25 %
- 25 - 50 %
- 50 - 100 %



franc-comtois s'élève progressivement d'ouest en est. Deux plateaux étagés et la montagne composent la massif jurassien. La ligne de crête, d'altitude modérée, culmine au Crêt Pela (1 495 m).

Plus vaste que la Suisse qui la limite au nord-est, également frontalière à l'est avec l'Italie, la région Rhône-Alpes s'étend sur un territoire de 45 000 km<sup>2</sup> et 8 départements (Rhône, Drôme, Savoie, Haute-Savoie, Ain, Isère, Ardèche et Loire), soit 7,8 % de l'espace national. Par sa superficie, elle se place au deuxième rang des régions françaises, après Midi-Pyrénées. La région se caractérise par la diversité de ses espaces naturels. Elle rassemble à la fois des zones de plaine et des zones de moyenne et haute montagne. Plus de la moitié du territoire rhônalpin se trouve à une altitude supérieure à 500 mètres. La région dispose de 13 lacs de plus de 100 hectares dont le lac du Bourget, le plus vaste de France. Dans sa partie occidentale, les contreforts du Massif Central s'étendent du nord au sud et déterminent la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée. Les plaines de la Saône et du Rhône constituent un axe majeur de communication d'où partent les vallées qui conduisent vers le Massif Central ou au cœur des Alpes. Cet axe est constitué par une succession de paysages typiques : des plaines de la Bresse à la Drôme provençale, en passant par les coteaux à vigne. A l'Est de la région, le Jura méridional et les Alpes du Nord au relief agité restent très accessibles grâce aux nombreuses vallées creusées par les cours d'eau (Rhône, Isère). C'est à la fois une zone de moyenne montagne (Préalpes, du Diois au Chablais) et de haute montagne (massifs du Mont-Blanc).

Le Languedoc-Roussillon constitue la partie occidentale de l'Arc méditerranéen français, reliant le couloir rhodanien à Barcelone et à la Catalogne voisine. Son département le plus septentrional, la Lozère, a les traits physiques et sociodémographiques du Massif Central. A partir des Pyrénées, des causses et des Cévennes, le relief s'étage en amphithéâtre, d'une zone de piémont à la plaine viticole et urbaine pour finir en bord de mer par de nombreux étangs et lagunes. Du fait de sa situation bioclimatique qui cumule les influences méditerranéennes, océaniques et continentales, le Languedoc-Roussillon possède un des patrimoines naturels les plus riches et les plus variés parmi les régions métropolitaines. 896 zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique ont été inventoriées. Elles recouvrent près de la moitié de la superficie régionale. Grâce à l'existence du parc national des Cévennes, la surface des

espaces naturels fortement protégés représente environ 6% du territoire régional.

La Bourgogne couvre 31 582 km<sup>2</sup>, soit 5,8 % du territoire métropolitain. Elle est constituée de quatre départements dont deux sont inclus dans le bassin Rhône-Méditerranée : la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire (la Nièvre et l'Yonne complétant cette région). Elle présente une grande variété de milieux naturels. Le Morvan, centre géographique de la région, s'étend sur les quatre départements et couvre 225 349 hectares. Il constitue une barrière naturelle entre l'ouest et l'est de la région ainsi qu'une ligne de partage des eaux. Les autres massifs anciens sont l'Autunois, le Haut-Charolais, une partie du Mâconnais et le Beaujolais. Les points hauts de la Bourgogne se situent entre 600 m (Autunois, Beaujolais et Hautes Côtes) et 900 m (point culminant du Morvan au Haut-Folin). A l'ouest, le plateau nivernais descend en pente douce vers la Loire. Les côtes de Nuits et de Beaune, les coteaux du Chalonnais et du Mâconnais, constituent les célèbres territoires viticoles de la région : ils isolent à l'est, avec la " montagne " au nord de Dijon, des plaines (le Dijonnais, la plaine de Saône, la Bresse) et les vallées du Doubs et de la Saône.

#### ■ La population

Avec une population de près de 13.6 millions d'habitants (recensement 1999), le district Rhône et côtiers méditerranéens présente une densité, conforme à la moyenne française, légèrement supérieure à 100 habitants/km<sup>2</sup>. Ce chiffre masque toutefois une répartition spatiale très hétérogène marquée par le développement de l'urbanisation avec une extension des agglomérations, la désertification des zones à handicaps naturels telles que les zones montagneuses (Alpes du Sud, hautes terres de la bordure orientale du Massif Central ...) et l'attraction du pourtour de la Méditerranée.

Cette hétérogénéité dans le peuplement du bassin n'est pas sans conséquence sur la gestion de l'eau : concentration des usagers et donc de la demande et des rejets dans des zones à faible ressource, surcoût des infrastructures dans les secteurs à faible densité de population.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est une des régions les plus peuplées, après l'Île-de-France et Rhône-Alpes. 80 % de sa population se concentrent sur la bande littorale et la vallée du Rhône, soit sur 15 % du territoire régional.